

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 6 (1861)  
**Heft:** (20): Supplément au No 20 de la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR SA GESTION EN 1860.

*(Suite.)*

XIX. TABLEAU DES TROUPES INSTRUITES EN 1860, ET DE LEURS  
JOURS DE SERVICE.

Les *écoles fédérales*, y compris le rassemblement de troupes, ont réuni en 1860, en fait d'officiers, de sous-officiers et de soldats . . . . : . . . . 20,452 hom.

Les *écoles cantonales* ont réuni :

a) Recrues des armes spéciales (écoles préparatoires) . . . .	2,308 hom.	
b) Recrues de chasseurs et de fusiliers avec leurs cadres . . .	13,507 »	
c) Bataillons d'élite appelés aux cours de répétition . . . . .	36,000 »	
d) Bataillons de réserve . . . . .	11,000 »	
e) Landwehr inspectée . . . . .	46,653 »	
		<u>109,468 »</u>

Total des troupes inspectées en 1860, 129,920 hom.

Ce chiffre renferme, il est vrai, quelques doubles emplois; c'est ainsi que les recrues des armes spéciales figurent à la fois dans les écoles cantonales préparatoires et dans les écoles de recrues fédérales. Mais en revanche différents exercices et diverses inspections qui ont eu lieu dans les cantons, ne sont pas compris dans ce tableau; c'est le cas, par exemple, de l'instruction qui a été donnée aux compagnies de chasseurs de droite.

Les jours de service des troupes appelées aux écoles fédérales se décomposent comme suit :

Jours de route, d'entrée au service et de licenciement . . . . .	102,766
Jours de service proprement dit . . . . .	318,939
	<u>421,705</u>

Les états fournis par les cantons au département militaire fédéral ne nous permettent pas d'indiquer aussi exactement le nombre des